

ENVIRONNEMENT

Stocamine : le chantier de tous les dangers

Le déstockage des 8 500 tonnes de déchets mercuriels demandé par le ministère de l'Écologie à Stocamine ira-t-il jusqu'au bout ? Rien n'est moins sûr, d'autant plus que le décollage du toit, sur une vingtaine de centimètres, dans l'une des allées rend très incertain le déstockage à cet endroit. Sans compter le risque chimique et une facture qui s'envole.

Laurent Bodin

Ségolène Royal a expédié en deux phrases le dossier Stocamine lors de sa visite à Cernay et Mulhouse samedi. Dommage, diront certains, persuadés qu'en descendant à 535 mètres en fond de mine à Wiltelsheim, la ministre de l'Écologie et de l'Environnement aurait mieux appréhendé l'ampleur de la tâche qu'elle a assignée au liquidateur des MDPAs, Alain Rollet, chargé de mener le déstockage de 93 % des déchets mercuriels et arséniés, soit 8 533 tonnes sur un total de 44 000. Un chantier préalable au confinement qui s'annonce beaucoup plus coûteux que prévu (lire ci-dessous) et doit faire face à des contraintes techniques qui s'avèreront peut-être insurmontables.

Comme *L'Alsace* a pu le constater lors d'une descente hier, un décollage du toit dans l'allée 2, au niveau de la recoupe n° 8, a nécessité l'arrêt du chantier à cet endroit. Ce décollage d'une vingtaine de centimètres, « représentant un poids de deux tonnes par mètre », a ensuite été sécurisé par boulonnage du toit, mais semble se prolonger dans l'allée 2 où le toit est visiblement en contact direct avec les fûts qui doivent être déstockés. « Nous allons utiliser une vieille machine pour essayer d'écrêter les fûts », avertit Alain Rollet.

« Le chantier n'est pas arrêté puisque nous avons engagé d'autres fronts mais ce décollage dans l'allée 2 est un point bloquant »,

ajoute Nicolas Pouyau, assistant au maître d'œuvre, le groupement BG-MSE, responsable du chantier, qui ajoute : « La problématique chimique est complexe mais gérable. Sauf que ce qui est facile en surface est plus compliqué en fond de mine, du fait des contraintes dimensionnelles, d'un accès unique. Si on ne trouve pas un moyen sécurisé de déstocker l'allée 2, on ne le fera pas. Après, notre rôle est de proposer des solutions et aux autorités de dire si elles ont un coût acceptable ou pas. »

« Ce qu'on craint, c'est l'accident »

Outre au niveau de la recoupe 8 de l'allée 2, d'autres évolutions de la mine ne sont pas sans susciter l'inquiétude, notamment des fissures transversales au toit, au centre de chaque pilier. « C'est systématique. Aussi doit-on faire un trou de 3 m pour aller voir, avec une caméra, si la fissure est profonde. Si elle progresse, notre rôle est de prendre des précautions. Si elle ne travaille pas, on peut travailler », indique Alain Rollet.

Les autres difficultés étaient déjà connues, comme les risques chimiques liés aux manipulations. En deux équipes, les salariés de l'entreprise allemande Saar Montan se relaient, habillés de combinaisons étanches et munis d'appareils respiratoires autonomes, pour dégager les fûts. Ceux-ci sont alors conditionnés par lots de deux ou quatre et transférés dans une zone,

également protégée et interdite sans équipements de protection. C'est là que sont reconditionnés les fûts, transférés dans de nouveaux conditionnements, eux-mêmes placés dans des surfûts. Viendra ensuite la phase de manipulation des big-bags, souvent abimés, ce qui laisse craindre des émanations de produits toxiques. « C'est une opération extrêmement délicate. On n'a pas le droit à l'erreur. Mais honnêtement, ce qu'on craint, c'est l'accident », reconnaît un mineur en aparté. Ce qui fait écho aux propos d'Alain Rollet selon qui « Saar Montan a eu bien du mal à recruter pour mettre en place une deuxième équipe. »

450 tonnes envoyées en Allemagne

Pour l'heure, aucun accident grave n'a été enregistré du fait de la dangerosité de l'opération de déstockage avec reconditionnement. Jusqu'à présent, ce sont 22 poids lourds, représentant 450 tonnes de déchets, qui ont été envoyés en Allemagne pour y être enfouis dans une mine de sel. Soit, en cinq mois, un peu plus de 5 % du volume à déstocker. « L'objectif est d'ouvrir un deuxième front de déstockage en janvier 2017 », assure Alain Rollet. À condition, bien sûr, que l'État débloque les fonds nécessaires et que de nouvelles surprises ne viennent bouleverser les plans d'un chantier décidé hors normes.

VOIR Nos vidéo et diaporama sur www.lalsace.fr



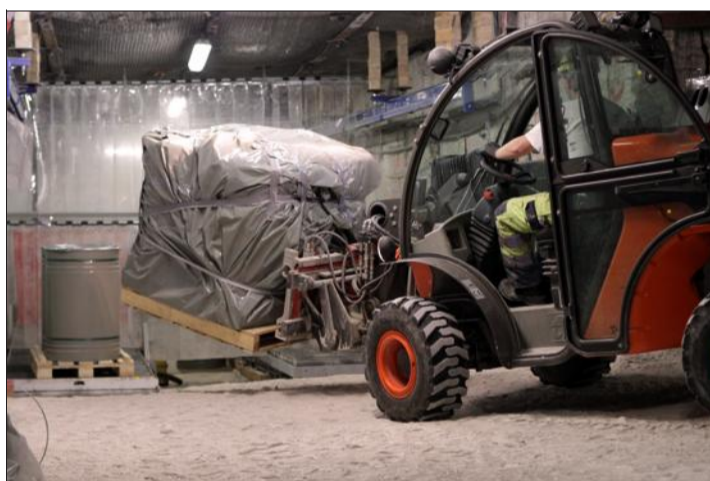
Lors des opérations de déstockage, la zone est classée « rouge » et seulement accessible au personnel de Saar Montan équipé de combinaisons étanches et d'appareils respiratoires autonomes devant éviter tout contact avec les produits chimiques dangereux. Photo L'Alsace



Alain Rollet, liquidateur des MDPAs, dans l'allée 2 où le toit s'est décollé : « Au moindre risque, j'arrêterai les frais. » Photos L'Alsace/Thierry Gachon

Un coût minimum de 237 millions d'euros

Au 31 décembre dernier, les travaux de fermeture et de déstockage partiel de Stocamine étaient officiellement évalués à 237 millions d'euros (M€), bien loin des 56 M€ estimés en 2008. De 62 M€ évalués en 2010, la note a grimpé à 129 M€ en 2011, après les préconisations de l'Iniris. L'année suivante, le ministère de l'Écologie demande le déstockage de 56 % des produits mercuriels, faisant passer la facture à 147 M€. En 2013, la nouvelle concertation publique fait grimper la note à 164 M€, laquelle s'envole en 2014 (+ 73 M€). Selon les données intégrées dans les comptes de Stocamine, une plus grande complexité du déstockage que les scénarios envisagés a entraîné un surcoût de 13 millions d'euros et le déstockage de 93 % des produits mercuriels, et non plus 56 %, fera grimper la facture de 53,1 M€. Si le choix de l'État actionnaire de procéder au déstockage est politique, le coût financier fait de plus en plus tressailler du côté des services de Bercy.



Au fond de la mine, un véhicule transporte des fûts de déchets mercuriels et arséniés vers la chaîne de reconditionnement de Stocamine. Photo L'Alsace

POLLUTION DE L'AIR

À Strasbourg, des médecins tirent la sonnette d'alarme

Une soixantaine de médecins strasbourgeois ont signé une pétition pour demander une « réglementation plus protectrice » face à la pollution atmosphérique, ont-ils annoncé hier.

« Nous, médecins strasbourgeois, refusons l'indifférence face à ce problème de santé publique », proclament les signataires de cette pétition en ligne. « Nous alertons les pouvoirs publics sur la gravité de la situation et demandons que la santé de nos patients soit reconnue comme une priorité dans les décisions relatives à la pollution de l'air », ajoutent-ils.

« Les dernières données publiées confirment l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé des habitants des grandes villes », affirment les praticiens, qui soulignent la situation particulière de Strasbourg, où les niveaux de pollution comptent « parmi les plus élevés de France ». « Nous avons voulu tirer la sonnette d'alarme, car nous constatons un dé-

calage entre la situation et sa prise de conscience par les pouvoirs publics », a expliqué le Dr Thomas Bourdrel, l'un des initiateurs de ce texte.

Selon Raphaëlle Deprost, de l'Aspa qui surveille la qualité de l'air dans la région, la plaine d'Alsace subit « un grand nombre de pics de pollution » aux particules et à l'ozone du fait de sa position géographique et de son climat continental. « À Strasbourg, le seuil d'information pour la pollution aux particules a déjà été dépassé à 25 reprises depuis le début janvier, alors que selon les normes européennes on ne doit pas dépasser 35 fois sur toute une année », a-t-elle ajouté.

Un collectif nommé « Strasbourg respire », dont est membre le Dr Bourdrel, demande que les autorités locales s'inspirent du plan de la maire de Paris Anne Hidalgo qui vise à réduire graduellement, entre 2015 et 2020, l'accès de la capitale aux véhicules les plus polluants.

POLLUTION INDUSTRIELLE

Le site de Munsch-Gulden à Wingen-sur-Moder surveillé

Le site industriel Munsch-Gulden à Wingen-sur-Moder, spécialisé dans la fabrication de couverts, a été à l'origine d'une pollution des sols et des eaux souterraines par des solvants (trichloréthylène, tétrachloroéthylène, toluène). Ces produits ont été largement utilisés dans l'industrie jusque dans les années 1990 pour des opérations de nettoyage et dégraissage de pièces métalliques. Cette pollution, suivie par l'exploitant et les services de l'État depuis 1995, fera l'objet prochainement de deux nouvelles campagnes de mesures de l'air intérieur de huit habitations. Les solvants, par leurs propriétés physiques, peuvent migrer et diffuser au travers des eaux souterraines et des sols et ainsi remonter dans les caves et parties basses des constructions situées en aval de la zone initialement contaminée. Les vitesses de diffusion des polluants dans les eaux et les sols sont très variables et il peut se passer plusieurs années entre une contamination des sols et la détection d'une pollution en aval. D'autre part, une évacuation des produits dangereux encore présents sur le site va commencer à partir du mois de juin, sur appel d'offres de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et durer environ trois mois. Un bilan environnemental et un diagnostic amiante des bâtiments seront également réalisés.

Les Newsletters

L'ALSACE

Restez connecté à l'actualité !

Inscrivez-vous sur www.lalsace.fr et abonnez-vous aux Newsletters de votre choix

- À la Une
- En Alsace
L'actualité de votre région
- Les faits divers
- Le fil info
Vos alertes info avec lalsace.fr
- L'éditorial
- Tout le sport
- L'actu du Racing Strasbourg
- L'actu des SR Colmar
Football
- Sport mulhousien
- Matches en direct
Le sport en live sur www.lalsace.fr

